



Règlement de l'entraîneur

- Assiduité

Un tableau pour noter la présence des joueurs à l'entraînement sera mis en place. Dans tous les cas, vous devez prévenir de votre absence à un entraînement.

- Obligation

Lors de la préparation de début de saison, nous effectuerons 3 entraînements par semaine. La présence minimum à 4 entraînements sur 6 sur deux semaines est obligatoire pour pouvoir être susceptible d'être titulaire en équipe Première.

Hors période préparatoire, nous effectuerons 2 entraînements par semaine. La présence minimum à 3 entraînements sur deux semaines est obligatoire. Si vous travaillez en 2-8, obligation de venir à 2 entraînements la semaine où vous ne travaillez pas.

- Gestion de groupe

- 16 à 18 joueurs pour le groupe de la première, modulable en fonction de l'assiduité des joueurs et modulable chaque mois.
- Vous disposez de 1 « joker » pour refuser une convocation à un match.
- L'entraîneur possède un cahier où il détaille le niveau et l'assiduité des joueurs aux matches.
- L'entraîneur choisit son groupe en fonction de l'assiduité aux entraînements et de ses besoins.
- Le départ lors des déplacements s'effectue en groupe.
- L'absence à un match doit être signalée à l'entraîneur au moins une semaine à l'avance.

- Communication

- Il y aura un dialogue permanent tout au long de l'année entre l'entraîneur des 3 ou 4 équipes et des adjoints.

- Je reste disponible pour toutes questions.

Chaque joueur est responsable de ses choix.